



Le mardi 13 décembre 2022 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 7 décembre 2022 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mmes Annie HUS, Dorothee GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, M. John EVLARD, Mme Aurélie DESQUENNE, M. Pierre DELZENNE, Mmes Laura NAESENS, Hélène ROBERT, M. Jean-Pierre LEMAI

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Marie DUCATTEAU (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), M. Yves PAUL (à M. Xavier BASSELET)

Absent excusé : M. Dominique FRETE

Absents : Mme Marie VANOYE, M. Antoine DHALLUIN, M. Nicolas CARLIN

N°22-4-14

Vie associative

Subventions supplémentaires 2023

Conditions d'attribution

Rapport de M. Didier DUPÉ,
Adjoint au Maire

Dans le cadre du vote annuel des subventions aux associations, certaines d'entre elles bénéficient d'une subvention liée à une activité, un besoin exceptionnel ou spécifique.

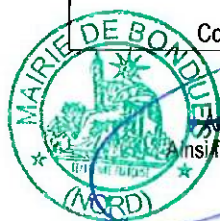
Il vous est proposé d'octroyer à :

- L'association **Une Boxe Pour Tous**, une subvention de 500€, relative à la réalisation d'un gala ;
- L'association **Compagnie des Archers de Saint-Sébastien**, une subvention de 1 800€, qui devra tenir compte de la réalisation partielle ou totale des cibles de la salle Achille Lefebvre ;
- L'association **Tennis Unis de Bondues (TUB)**, une subvention de 1 000€, pour la réalisation d'une fresque murale qui devra être approuvée préalablement par la municipalité ;
- L'association **Volley-ball détente Bondues**, une subvention de 400€, pour l'organisation d'un tournoi d'evergure métropolitaine ;
- L'association **Brass-Band de la Lys - Quintette de cuivre des Flandres**, une subvention de 500€, relative à l'accueil et le repas du quintette de cuivre de Bruges pour un concert prévu en janvier 2023 ;
- L'association **Bar à couture**, une subvention de 400€, pour participer à l'achat d'une machine à coudre ;
- L'association **Médiaphile**, une subvention de 400€, relative à l'achat de matériel ;
- L'association **Un enfant un rêve un avenir**, une subvention de 2 000€, relative à l'achat ou la réparation d'un véhicule utilitaire ;
- L'association **ARTICOM**, une subvention de 2 000€, si des opérations commerciales exceptionnelles étaient menées ;
- L'association **Bondues Jumelage**, une subvention de 1 000€, 500€ pour participation au 25ème anniversaire du jumelage anglais et 500€ pour le 20ème anniversaire du jumelage allemand ;
- L'association **L'AEBO (L'Association des Entrepreneurs Bonduois)**, une subvention de 500€ ; sur un projet en cours d'année ;

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Commission 4 du 29 novembre

Vote à l'unanimité



Le Conseil
adhère à la proposition ci-dessus
ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire